



Le contrat de location est nominatif et ne peut être cédé. La location d'un emplacement ou d'un hébergement de type bungalow toilé, chalet, ou gîte implique la totale acceptation des conditions générales de location et de réservation ci-dessous.

**① Conditions générales :**

La location d'un emplacement de camping ou d'un locatif ne devient effective qu'avec notre accord et après réception d'un versement d'acompte égal à 25% du séjour + frais de dossier éventuel dans un délai de 8 jours. Passé ce délai, le service réservation se réserve le droit de considérer votre inscription comme annulée. Le solde du séjour devant être réglé au plus tard 30 jours avant le début du séjour. En cas de réservation moins de 30 jours avant l'arrivée, la totalité du séjour devra être réglée au moment de la réservation. Tout versement non accompagné du contrat de location ne pourrait en aucune façon assurer cette location.

**② Tarifs :**

Les tarifs s'entendent toutes taxes comprises à l'exception de la taxe séjour.

**③ Conditions de séjour :**

**Location emplacement en Juillet - Août :**

Arrivée chaque jour à partir de 14h00. Départ chaque jour jusqu'à 12h00. Tout dépassement engendre la facturation d'une journée supplémentaire. Les places sont attribuées sans distinction dans l'ordre d'enregistrement des réservations. Le service réservation se réserve la possibilité de modifier l'affectation de l'emplacement à l'arrivée du campeur.

A votre arrivée, vous sera remis votre numéro d'emplacement et vous sera demandé un chèque de caution de 50,00€. Il est important que vous contrôliez l'état général de votre emplacement et que vous mentionnez le cas échéant tout problème à la réception.

**Location d'un locatif en Juillet - Août :**

• Pour les chalets & les gîtes : Arrivée le samedi à partir de 16h00. Départ le samedi pour 10h00 au plus tard, soit 7 nuits consécutives.  
• Pour les bungalows toilés : Arrivée le dimanche à partir de 16h00. Départ le dimanche avant 10h00 au plus tard, soit 7 nuits consécutives. Les dates sont indiquées sur votre contrat de location.

A votre arrivée, vous sera remis les clés de votre locatif et vous sera demandé un chèque de caution de 200,00€. Il est important que vous contrôliez l'état général de votre locatif et l'inventaire et que vous mentionnez le cas échéant toute défectuosité ou objet manquant à la réception. Tout dépassement engendre la facturation d'une journée supplémentaire.

Le Service Réservation peut vous accueillir jusqu'à 19h00. Si par suite d'empêchement vous ne pouvez arriver dans les créneaux horaires convenus, il est nécessaire de prévenir le Service Réservation au 03.29.41.28.00.

**④ Hors Juillet – Août :**

La direction essayera, dans la mesure de ses possibilités, de satisfaire à vos propositions de durée de séjour.

**⑤ A propos du dépôt de garantie :**

La caution sera restituée dans son intégralité le jour du départ après un état des lieux et/ou un inventaire de sortie satisfaisant. Dans le cas contraire il sera prélevé sur le dépôt de garantie :

- La valeur des objets manquants.
- Un montant forfaitaire de 56,00 € pour des installations (emplacement / locatif) nettoyées de façon insuffisante.
- Le montant des réparations en cas de dégradations du fait de l'occupant.
- Les dégradations supérieures à la somme versée comme caution seront à la charge du client après imputation sur la caution.

En cas de départ anticipé (hors des heures d'ouverture de la réception), la caution sera retournée dans un délai de huit jours à compter de votre départ.

⑥ Le nombre de personnes résidant dans une location ne pourra être supérieur à la capacité de celle-ci. Les enfants sont considérés comme occupants à part entière. Aucune installation de tente ou tout autre moyen d'hébergement ne sera acceptée dans la zone réservée aux locations. Un maximum de 6 personnes est autorisé par emplacement de camping.

⑦ Tout emplacement de camping, ou toutes locations doit être occupé avant 19h00. Tout retard non signalé annule systématiquement la réservation et entraîne la perte des arrhes.

**⑧ Annulation de séjour :**

En cas d'annulation de votre séjour par téléphone, vous devrez confirmer par lettre recommandée dans un délai de 7 jours. Les arrhes ne seront restituées que pour un désistement signalé 30 jours minimum avant la date d'arrivée.

**⑨ Modification de séjour :**

Il est possible de modifier des dates du séjour déjà réservé sous réserve de disponibilité. En aucun cas, nous ne serons tenu responsable en cas d'impossibilité de modification. Tout séjour commencé, interrompu ou abrégé ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

**⑩ Sécurité ~ Responsabilité**

Le Camping & Village Vacances des Lacs ne sera tenu pour responsable :

- Des vols, pertes ou dommage que vous pourrez subir au sein de votre emplacement ou de votre locatif.
- Des nuisances qui viendraient perturber, interrompre ou empêcher votre séjour en cas de force majeure ou en cas fortuit comme par exemple sécheresse, inondation, orage, coupure générale d'électricité, de gaz, d'eau, grève, travaux d'entretien ou forestiers (à proximité de votre lieu de résidence)

Les piscines et aires de jeux n'étant pas surveillées, il conviendra de respecter les précautions d'usage. L'accès au sauna et hammam est formellement interdite aux enfants. Aucun mineur ne sera accepté sans accord parental et la présence d'une personne majeure est obligatoire tout au long du séjour. Il appartient au résident d'avoir une assurance en responsabilité civile dont il devra justifier l'existence en cas de problème durant son séjour.

Tout résident est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du Camping des Lacs & Village Vacances affiché à l'accueil.